

Le Congrès annuel de la Fédération des Fonctionnaires

Paris, 25. — Le Congrès annuel de la Fédération Nationale des Syndicats de Fonctionnaires s'est ouvert ce matin, salle des Sociétés Savantes, sous la présidence de M. Chavet (Douanes actives).

Laurent a proposé tout d'abord, au nom du bureau fédéral, un ordre du jour sur le Maroc, réclamant la cessation des hostilités le plus tôt possible.

M. Laurent a également adopté à l'unanimité un ordre du jour, réclamant dans le plus bref délai, la reconnaissance du droit syndical aux fonctionnaires par le vote de la proposition de loi Chabrun-Berthod.

CONFIANCE AU BUREAU FÉDÉRAL

Le rapport financier est adopté.

M. Laurent a ensuite la parole sur le rapport moral. Il se borne à féliciter le bureau complètement satisfait de son rapport écrit, qui a été publié dans le "Tribune" du 13 juin, notamment sur les avances qui devront figurer dans le prochain douzième prévisoire.

M. Laurent (communications indirectes) critique quelques points du rapport. Il dépose un premier ordre du jour demandant au bureau fédéral d'entrer le plus vite possible en rapport avec le comité de la Fédération. A et résolvant que celle-ci ne soit pas représentée au Congrès. Enfin, il accuse le bureau fédéral et plus spécialement M. Laurent d'être intervenu abusivement dans les élections de délégués de sections départementales.

On procède à un vote sur l'ordre du jour. Faut-il bismarquer le bureau fédéral ? Le vote donne, par appel nominal, pour le bureau fédéral, 332 voix ; contre le bureau fédéral, 119 ; abstentions, 35.

M. Laurent (communications indirectes) critique le rapport moral. Il croit que la Fédération a subi un échec complet pour la révision des traitements et son influence a considérablement baissé depuis le vote et l'accuse de cet échec le bureau fédéral.

La séance du matin est levée peu après.

T. S. F. simple, puissant, sélect, secrets
du succès de votre C 119 bis,
à 10 francs, 10 francs, 10 francs,
franco 6 (r. 66). — A. MARCHANDIER,
11, rue St-Pierre-St-Paul, LILLE. 10718

AU SÉNAT

Paris, 25. — L'ordre du jour du Sénat appelle la discussion du projet de loi M. HONNORAT, instituant le Gouvernement à célébrer officiellement le centenaire de l'inventeur de la photographie.

Le projet est adopté.

Le Sénat fixe au jeudi 2 juillet la date de la discussion de l'interpellation de M. BLUYSEN sur notre action et notre politique au Maroc.

En fin de séance, le Sénat vote le projet relatif à la compétence des juges de paix et des juges de première instance en matière de divorce. On adopte encore.

La séance est levée. Prochaine séance lundi à 15 heures ; discussion du budget.

La Grèce en révolution

Salonique, 25. — Le journal "l'Indépendant" annonce que les officiers de la garnison de Salonique, en présence de l'incapacité du gouvernement d'Athènes, ont décidé d'exiger la démission immédiate de M. Michalakos et de former un gouvernement militaire sous la présidence du général Pangalos.

Une proclamation en ce sens a été adressée ce matin à la population.

Le bureau d'état-major de Salonique, l'état de postes et télégraphes, les gares et tous les établissements militaires sont commandés par le général Michalakos, qui a été nommé à la présidence du gouvernement.

Un communiqué militaire annonce que la révolution est maîtresse de la situation dans toute la Grèce et qu'elle ne rencontre aucune résistance nulle part. La flotte, commandée par l'amiral Hadjiriakos, a adhéré au mouvement. Elle a adressé le télégramme suivant au président de la République : « Nous proclamons déchu le gouvernement. Nous considérons le conseil des ministres responsable de l'effusion du sang fraternel. »

La lutte contre les éléments déchaînés continue.

La question du Cartel va se trouver posée

Paris, 25. — Le groupe parlementaire socialiste s'est occupé, ce matin, de conclusions à tirer du référendum sur les trois motions Renaudel, Comper-Morel et Vincent Aurio.

Après une longue discussion, il a été décidé de se mettre en rapport avec les délégués des groupes de gauche de la Chambre pour leur faire connaître les résultats de ce référendum. Une réunion des représentants du Cartel aura lieu d'ici peu.

La commission politique du groupe et les représentants socialistes de la commission des finances informèrent leurs collègues que les motions Renaudel et Comper-Morel qui ont obtenu à elles deux les neuf dixièmes des suffrages impliquent l'une et l'autre la création de la politique de soutien telle qu'elle a été pratiquée depuis le début de la législature. Ils rappellent qu'en particulier, le groupe socialiste, en vertu des engagements pris au congrès de Grenoble et ratifiés dans l'échange de lettres qui a eu lieu l'année dernière entre MM. Herriot et Blum, ne se trouve plus en accord avec les conceptions du milieu des finances.

Elles demandent alors à leurs collègues du Cartel d'examiner la situation et de faire connaître au groupe socialiste la position qu'ils comptent prendre à l'égard des problèmes financiers et des solutions qui ont été ou seront proposées par le gouvernement.

C'est, on le voit, en quelque sorte la question de la confirmation du Cartel qui va se trouver ainsi posée sur le terrain financier.

Le retard augmente

A SAINT-BRIEUCE, 258 km., du départ, les coureurs arrivent à midi cinquante. Le retard sur le peloton de tête est de 1 h. 30 minutes. Le retard ne s'est produit. Les hommes peinent toujours. Une vingtaine de coureurs, ont encore rejoint le peloton de tête, qui compte maintenant 11 coureurs.

Barthélemy, Benoit et Bianco traitent la meute.

Guingamps... pas de changement

GUINGAMP... pas de changement. Ils sont toujours 60 en tête. Le retard est de 1 h. 30 minutes. Le retard ne s'est produit. Les hommes peinent toujours. Une vingtaine de coureurs, ont encore rejoint le peloton de tête, qui compte maintenant 11 coureurs.

Barthélemy, Benoit et Bianco traitent la meute.

Benoit et Baysse prennent trois minutes d'avance

La tactique de Desgrange semble devoir être couronnée d'un plein succès. Peu après Guingamp, en effet, le train s'accroît, devient plus serré, plus rapide. Les coureurs de Baysse et Benoit prennent la danse à une allure folle.

A MORLAIX, quand ils arrivent au contrôle, à 14 h. 00, ils ont réussi à prendre 3 minutes d'avance sur leurs suivants. A 14 h. 12, minutes d'avance sur leurs suivants. A 14 h. 12, minutes d'avance sur leurs suivants.

Le Tour de France

L'Etape Cherbourg-Brest

CHERBURG, 25. — Rien ne ressemble plus d'ordinaire, à un départ d'étape, que le départ d'une autre étape, invariablement, en effet, on se retrouve dans la même foule de sportifs et d'amateurs, animés de la même flamme du même enthousiasme. On entend les mêmes encouragements des curieux, les mêmes récriminations de concurrents.

Aujourd'hui l'aspect général, des préparatifs n'a pas changé, du moins pour le profane.

A ceux, qui comme nous, cependant, approchent les coureurs, leur regard, les connaissances, l'inquiétude et l'anxiété qui se manifestent ce matin dans le groupe bigarré des coureurs, ne peut échapper.

L'étape d'aujourd'hui, en effet, est longue terriblement longue. Avec ses 405 kilomètres, elle vient au point de vue de la distance, au deuxième rang des étapes du Tour. Constatation plus angoissante, le temps est menaçant. Le ciel est gris chargé de nuages... Le vent souffle... En Normandie, comme en Bretagne, de tels symptômes ne trompent pas. Ils sont annonciateurs de pluie de vent, sinon de tempête. Pas de doute... l'étape sera dure, terriblement dure...

Que vont prendre les routiers... sur les routes gravieuses de la côte... ?

M. Laurent a également adopté à l'unanimité un ordre du jour, réclamant dans le plus bref délai, la reconnaissance du droit syndical aux fonctionnaires par le vote de la proposition de loi Chabrun-Berthod.

50 coureurs ensemble à Coutances

Voici COUTANCES, à 5 h. 30, un premier peloton d'une cinquantaine de coureurs passe entrecité par Sellier et Van de Casteele d'Armen. Dans ce groupe se trouvent les frères Pellissier, Bottechia, Bellenger, Dejonghe, Lucetti, Aymo, Englebert, Standaert, etc... Collet Verdyck qui ont été crevés suivent à 10 minutes. A 5 h. 35, seuls un coureur que l'on croit être Lepenant.

Un touriste roulier, Lesigne de Montmorency, a cassé sa chaîne et s'est blessé à la jambe. Il abandonne.

Les 109 concurrents sont passés. Le bruit court, qu'à deux kilomètres de la ville Van de Casteele a brisé son cadre, mais qu'il continue, sur une machine d'emprunt.

Van de Casteele victime d'un accident

A GRANVILLE, 106 kilomètres du départ, ils sont encore 40 en tête, dont Motiat, Benoit Bressiani, Joseph Pé, Alavoine, Frantz, Roux, Christophe, Jacquino, Collet qui a rejoint, Lazzarini, etc...

Le coureur Granvillais Lepenant qui arrive 18 minutes après le passage du premier peloton, est victime d'une chute. Il se casse le bras et est victime d'un accident, et a brisé sa machine.

Toujours en peloton à Avranches

Les routes sont mauvaises. Le vent souffle avec violence. L'allure est lente, très lente.

Malgré les éléments peu favorables, les touristes routiers n'ont aucune peine à suivre.

A AVRANCHES, 60 coureurs arrivent ensemble à 7 h. 30 avec une demi-heure de retard sur l'horaire.

Bottechia, Bellenger, Thys, Aymo, Frantz, les Pellissier, Standaert et Collet sont toujours là.

A 7 h. 35, arrivent Catalin, Leroy et Van de Casteele le peloton de tête. Cornetti, Pé, Vertemati à 7 h. 45, Rièrre et Hardy. A 7 h. 55, Lepenant, et à 8 h. 15, Bouloux. Une foule nombreuse applaudit les coureurs dans la fameuse côte de la gare.

Sous la pluie... contre le vent... dans la tempête

La pluie tombe maintenant, en abondance changeant d'un vent terrible. Ce soir, avec un peu de pluie, les prévisions n'ont pas trompé. Le temps est maintenant épouvantable.

Couragement, ruisselets d'eau couverts de boue. Les coureurs se débattent dans la boue. Ce qui rend notre confrère Albert Louart s'il se trouvait là, avec eux dans le déluge !

Naturellement toute velléité de fuite est anéantie. On peine en commun, on « gratte », on s'entraide, on se cramponne à la route d'enfer.

A 10 h. 10, avec une heure de retard, 40 coureurs arrivent ensemble à Dinan. Le « maillois » qui est toujours en tête avec Benoit, très courageux, Jacquino, les frères Pellissier et tous les « as ».

La lutte contre les éléments déchaînés continue.

La Chambre a voté l'augmentation de la retraite des mineurs

Des précisions ont été données sur le paiement des deux-cent-cinquante francs aux Fonctionnaires

Paris, 25. — La Chambre a continué le vote du budget, en retranchant délibérément tout ce qui peut retarder le vote du budget.

Les budgets des ministères de la guerre, de la Marine, et de l'Instruction publique sont adoptés.

Le traitement du personnel des préfectures et sous-préfectures

Au ministère de l'Intérieur, on adopte un chapitre 13 bis nouveau, M. Lamoureux explique qu'il s'agit d'un crédit de 1.000.000 francs destiné au paiement de l'indemnité de 500 francs au personnel des préfectures sous-préfectures.

On adopte successivement les chapitres de l'Instruction publique des Beaux-Arts et de l'Enseignement technique.

Malgré un amendement du Commerce, M. Balamant proteste contre les réductions opérées par le Sénat qui, dit-il, portent atteinte à la loi sur les emplois réservés et que de ce fait, des milliers ne pourront être nommés au poste d'expéditionnaire.

M. de Monzie l'assure que le Gouvernement veillera à ce que la loi sur les emplois réservés aux mutilés de la guerre, ne soit pas atteinte.

On termine les chapitres du ministère du Commerce et on aborde ceux du travail.

Les primes de natalité et aux soutiens de famille

Sur le chapitre 68 (Participation de l'Etat au paiement des primes de natalité allouées aux départements et communes, M. Lamoureux observe que la réduction d'un million opérée par le Sénat ne gênera en rien l'application de la loi sur le chapitre 69, allocations aux familles dont les soutiens indispensables sont appelés sous les drapeaux, MM. Masson et Labatut demandent le rétablissement d'un crédit de 4.500.000 francs sur le chapitre 68.

MM. Lamoureux et Vincent Aurio s'y opposent, ils acceptent à titre indicatif un rétablissement de 100.000 francs.

La séance est ensuite suspendue.

Le projet d'amélioration des retraites des mineurs est adopté

La Chambre rentre en séance à 14 h. 30. Elle discute immédiatement le projet de loi améliorant la retraite des ouvriers mineurs et la situation de leurs veuves.

Ce projet de loi que M. Alexandre Varenne a fait adopter par la Chambre au début de la session, et dont le rapporteur est M. Desgrange, socialiste du Pas-de-Calais, a pour but de faire bénéficier les ouvriers mineurs d'un relèvement de pension et de l'attribution de pensions de veuves et orphelins. Il est adopté sans débat.

Ce projet comporte : 1° Le relèvement des retraites de veilles normales ou proportionnelles de 20 % de l'élévation des allocations de pension d'invalidité avec la possibilité pour les intéressés de demander la révision de ces pensions à l'âge normal de la retraite de vieillesse ; 2° Le relèvement parallèle des pensions de veuves et orphelins ; 3° L'attribution d'une pension aux veuves d'ouvriers (allocataires ou pensionnés), dans les conditions prévues pour les veuves d'ouvriers ayant travaillé quinze ans ou plus à la mine et d'allocataires au décès ou veuves ou d'une pension d'invalidité de 50 % L'attribution de pensions de veuves et orphelins, sans rentes à porter aux comptes individuels d'assurance, à partir du 1er janvier 1926 ; 4° L'attribution d'allocations renouvelables aux orphelins des ouvriers et des pensionnés ; 5° L'extension de la législation sur les caisses de secours, et les retraites des ouvriers mineurs aux employés rattachés des caisses de secours régies par la loi du 29 juin 1894. Le projet de loi constitue, au dire du rapporteur M. Desgrange, une solution d'attente, à laquelle la Commission des mines s'est ralliée à l'unanimité, mais elle ne fait que constater l'urgence des mesures d'amélioration des retraites des mineurs, sans préjudice de autres améliorations au régime de retraite, qui pourront être apportées ultérieurement par voies législatives.

Le budget de l'hygiène

On reprend la discussion du budget du travail et de l'hygiène.

Sur le chapitre 91 (Sanatorium) M. Grinda oblige le rétablissement d'un crédit de deux millions que le Sénat et la Commission réduisent à 1.500.000 francs.

Le crédit du chapitre 96 (subvention pour les caisses de secours aux familles nombreuses) est porté de 44 à 47 millions.

A propos du chapitre 157 (Allocations diverses au personnel de l'administration, de l'hygiène, M. Fevrier proteste contre le retard apporté à leur paiement. Les 550 francs qu'on leur avait promis pour le deuxième trimestre de cette année, à titre d'avance sur les augmentations, qu'on doit leur verser.

Les derniers chapitres du travail adoptés, on passe au budget d'hygiène, pour les familles nombreuses, qui sont les chapitres 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100, 101, 102, 103, 104, 105, 106, 107, 108, 109, 110, 111, 112, 113, 114, 115, 116, 117, 118, 119, 120, 121, 122, 123, 124, 125, 126, 127, 128, 129, 130, 131, 132, 133, 134, 135, 136, 137, 138, 139, 140, 141, 142, 143, 144, 145, 146, 147, 148, 149, 150, 151, 152, 153, 154, 155, 156, 157, 158, 159, 160, 161, 162, 163, 164, 165, 166, 167, 168, 169, 170, 171, 172, 173, 174, 175, 176, 177, 178, 179, 180, 181, 182, 183, 184, 185, 186, 187, 188, 189, 190, 191, 192, 193, 194, 195, 196, 197, 198, 199, 200, 201, 202, 203, 204, 205, 206, 207, 208, 209, 210, 211, 212, 213, 214, 215, 216, 217, 218, 219, 220, 221, 222, 223, 224, 225, 226, 227, 228, 229, 230, 231, 232, 233, 234, 235, 236, 237, 238, 239, 240, 241, 242, 243, 244, 245, 246, 247, 248, 249, 250, 251, 252, 253, 254, 255, 256, 257, 258, 259, 260, 261, 262, 263, 264, 265, 266, 267, 268, 269, 270, 271, 272, 273, 274, 275, 276, 277, 278, 279, 280, 281, 282, 283, 284, 285, 286, 287, 288, 289, 290, 291, 292, 293, 294, 295, 296, 297, 298, 299, 300, 301, 302, 303, 304, 305, 306, 307, 308, 309, 310, 311, 312, 313, 314, 315, 316, 317, 318, 319, 320, 321, 322, 323, 324, 325, 326, 327, 328, 329, 330, 331, 332, 333, 334, 335, 336, 337, 338, 339, 340, 341, 342, 343, 344, 345, 346, 347, 348, 349, 350, 351, 352, 353, 354, 355, 356, 357, 358, 359, 360, 361, 362, 363, 364, 365, 366, 367, 368, 369, 370, 371, 372, 373, 374, 375, 376, 377, 378, 379, 380, 381, 382, 383, 384, 385, 386, 387, 388, 389, 390, 391, 392, 393, 394, 395, 396, 397, 398, 399, 400, 401, 402, 403, 404, 405, 406, 407, 408, 409, 410, 411, 412, 413, 414, 415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422, 423, 424, 425, 426, 427, 428, 429, 430, 431, 432, 433, 434, 435, 436, 437, 438, 439, 440, 441, 442, 443, 444, 445, 446, 447, 448, 449, 450, 451, 452, 453, 454, 455, 456, 457, 458, 459, 460, 461, 462, 463, 464, 465, 466, 467, 468, 469, 470, 471, 472, 473, 474, 475, 476, 477, 478, 479, 480, 481, 482, 483, 484, 485, 486, 487, 488, 489, 490, 491, 492, 493, 494, 495, 496, 497, 498, 499, 500, 501, 502, 503, 504, 505, 506, 507, 508, 509, 510, 511, 512, 513, 514, 515, 516, 517, 518, 519, 520, 521, 522, 523, 524, 525, 526, 527, 528, 529, 530, 531, 532, 533, 534, 535, 536, 537, 538, 539, 540, 541, 542, 543, 544, 545, 546, 547, 548, 549, 550, 551, 552, 553, 554, 555, 556, 557, 558, 559, 560, 561, 562, 563, 564, 565, 566, 567, 568, 569, 570, 571, 572, 573, 574, 575, 576, 577, 578, 579, 580, 581, 582, 583, 584, 585, 586, 587, 588, 589, 590, 591, 592, 593, 594, 595, 596, 597, 598, 599, 600, 601, 602, 603, 604, 605, 606, 607, 608, 609, 610, 611, 612, 613, 614, 615, 616, 617, 618, 619, 620, 621, 622, 623, 624, 625, 626, 627, 628, 629, 630, 631, 632, 633, 634, 635, 636, 637, 638, 639, 640, 641, 642, 643, 644, 645, 646, 647, 648, 649, 650, 651, 652, 653, 654, 655, 656, 657, 658, 659, 660, 661, 662, 663, 664, 665, 666, 667, 668, 669, 670, 671, 672, 673, 674, 675, 676, 677, 678, 679, 680, 681, 682, 683, 684, 685, 686, 687, 688, 689, 690, 691, 692, 693, 694, 695, 696, 697, 698, 699, 700, 701, 702, 703, 704, 705, 706, 707, 708, 709, 710, 711, 712, 713, 714, 715, 716, 717, 718, 719, 720, 721, 722, 723, 724, 725, 726, 727, 728, 729, 730, 731, 732, 733, 734, 735, 736, 737, 738, 739, 740, 741, 742, 743, 744, 745, 746, 747, 748, 749, 750, 751, 752, 753, 754, 755, 756, 757, 758, 759, 760, 761, 762, 763, 764, 765, 766, 767, 768, 769, 770, 771, 772, 773, 774, 775, 776, 777, 778, 779, 780, 781, 782, 783, 784, 785, 786, 787, 788, 789, 790, 791, 792, 793, 794, 795, 796, 797, 798, 799, 800, 801, 802, 803, 804, 805, 806, 807, 808, 809, 810, 811, 812, 813, 814, 815, 816, 817, 818, 819, 820, 821, 822, 823, 824, 825, 826, 827, 828, 829, 830, 831, 832, 833, 834, 835, 836, 837, 838, 839, 840, 841, 842, 843, 844, 845, 846, 847, 848, 849, 850, 851, 852, 853, 854, 855, 856, 857, 858, 859, 860, 861, 862, 863, 864, 865, 866, 867, 868, 869, 870, 871, 872, 873, 874, 875, 876, 877, 878, 879, 880, 881, 882, 883, 884, 885, 886, 887, 888, 889, 890, 891, 892, 893, 894, 895, 896, 897, 898, 899, 900, 901, 902, 903, 904, 905, 906, 907, 908, 909, 910, 911, 912, 913, 914, 915, 916, 917, 918, 919, 920, 921, 922, 923, 924, 925, 926, 927, 928, 929, 930, 931, 932, 933, 934, 935, 936, 937, 938, 939, 940, 941, 942, 943, 944, 945, 946, 947, 948, 949, 950, 951, 952, 953, 954, 955, 956, 957, 958, 959, 960, 961, 962, 963, 964, 965, 966, 967, 968, 969, 970, 971, 972, 973, 974, 975, 976, 977, 978, 979, 980, 981, 982, 983, 984, 985, 986, 987, 988, 989, 990, 991, 992, 993, 994, 995, 996, 997, 998, 999, 1000.

Le grand concours colombophile de Libourne

Nos pronostics

Dans l'incertitude des conditions atmosphériques qui président au retour des pigeons, il est très difficile de pronostiquer le vainqueur de cette grande et sévère épreuve.

Nous pensons que, par temps et vent réguliers, le gagnant pourrait être fourni par l'un des colombiers désignés ci-après : Joly (222), Hiron (210), Spézet, d'Halluin, Sion, de Tourcoing ; Demes, de Pont-à-Marcq ; Sartorius, Roussel, de Roubaix ; Leroy-Béguin, de Lambesart ; Dupont, de Lille ; Theeten, d'Haubourdin ; Meersmann, de Loos ; Miens, de Guesnain ; Wantier, d'Hénin-Litard ; Dewailly, de Wattignies ; Pannocpré, de La Madeleine.

Mais il ne manque pas d'outsiders dangereux capables de ravir la victoire aux favoris.

Nous publions, dans notre édition de dimanche matin, les premières arrivées du Concours de Libourne.

Historique de l'épreuve

Un accord intervenu après guerre entre les grosses fédérations de Lille, Roubaix, Tourcoing, a été conclu par la Société « Le Concorde », de Lille, le soin d'organiser chaque année le Concours ministériel de Bordeaux.

Le premier concours d'après guerre ne put avoir lieu qu'en 1921, car il fallait bien d'abord reconstruire les colombiers anéantis par la guerre.

En 1921, 813 pigeons furent lâchés à Bordeaux, le samedi 9 juillet, par beau temps, vent Nord-Est. Ce fut un véritable critérium d'endurance. On sortit vainqueur le pigeon d'un vieux amateur colombophile de Roubaix, M. Théodore d'Haubourdin, qui remporta à 5 h. 50 minutes du soir.

Le gagnant avait volé 606 kilomètres en onze heures cinquante minutes.

Les suivants étaient MM. Pallier, de Lille, et Dewailly, de Wattignies.

En 1922, 810 pigeons furent lâchés à 5 h. 20', le 8 juillet. Un vent Sud-Ouest favoris les concurrents et, dès 1 h. 40' de l'après-midi, M. PATOUT, de Sains-en-Gohelle, remportait la première place. Son pigeon avait voyagé à la vitesse moyenne de 1.336 m. à la minute, soit 80 kilomètres à l'heure. M. Coustoube, de Mazingarbe, était second ; et M. Jules Desvarenne, de Tourcoing, troisième.

En 1923, 1.310 pigeons prirent le départ à Bordeaux, le 30 Juin, à 6 h. 15, par beau temps, vent Nord.

Le 1er prix fut remporté de haute lutte par M. Léonard KINDT, d'Halluin. Suivaient à courts intervalles : MM. Botterman, de Roncq, et Joseph Van de Wynckèle, de Cantelul. Les premiers pigeons volèrent la distance à une vitesse légèrement supérieure à 1.000 mètres à l'heure. On termina, au moins de deux heures les 245 prix du concours étaient gagnés.

En 1924, un temps déplorable faillit faire tourner le concours en désastre. Sur les 2.173 pigeons participant à l'épreuve et lâchés le 30 Juin, à 7 h. 25, 27 d'entre eux, seulement, réussirent à rentrer à l'heure du jour même. Les autres couchèrent à la belle étoile.

Le 1er prix fut gagné par l'honorable M. Aimé MASSON, maire de Dechy, avec un pigeon âgé seulement de quatorze mois seulement, et qui avait accompli la distance de 606 kilomètres, en onze heures de deux heures les 245 prix du concours étaient gagnés.

Après un débat provoqué par la grève des facteurs de Paris — et dont on lira le complément d'autre part — la séance est levée.

Prochaine séance vendredi à 9 heures.

Les 250 francs aux fonctionnaires

FEVRIER, député socialiste, pose une question à M. le Ministre des Finances qui l'accepte.

FEVRIER. — La première question est relative aux 250 fr. promis aux fonctionnaires pour le 2e trimestre de l'année 1925. Les fonctionnaires n'ont pas touché cet acompte. Je vous demande de dire une fois pour toutes que les promesses faites seront tenues. Prenez garde.

M. CAILLIEX explique qu'aussi bien les augmentations de traitements que les acomptes étaient compris dans le budget de 1925. Le vote de celui-ci ayant subi un retard, les paiements n'ont pu être faits. Mais, en présence de cette situation, le budget de 1925 ne sera déposé demain qu'il comprendra les sommes nécessaires pour payer immédiatement aux fonctionnaires un acompte de 125 fr. Le reste leur sera versé quand le budget sera voté, c'est-à-dire au mois d'août. Les fonctionnaires auront donc tout leur dû, mais avec quelque retard.

Après un débat provoqué par la grève des facteurs de Paris — et dont on lira le complément d'autre part — la séance est levée.

Prochaine séance vendredi à 9 heures.

La défaillance de Bottechia

Brest, 25. — Les deux gros faits de la journée sont la défaillance de Bottechia, vers la fin du parcours, — défaillance qui lui coûte cher, — et la très mauvaise performance d'Henri Bisselier, qui fut lâché plusieurs fois dès le début de la course par les touristes routiers.

Frantz, Aymo, Francis Pellissier, Verdyck et Benoit semblent les hommes les plus en forme du moment.

Le trafic de l'or à Montreuil-sur-Mer

Un sieur Blondel, marchand de pommes de terre à Fachin, près de Lille, avait réclaté nationales dans la région de Montreuil-sur-Mer. Les femmes Dourdan et Seneca avouèrent lui avoir livré son or.

La Cour a porté de trois à QUATRE MOIS de prison avec sursis, le sieur Blondel, et le tribunal de Montreuil contre Blondel ; elle a confirmé l'acquiescement des deux femmes.

LES AFFAIRES DE DOMMAGES DE GUERRE

Henri Depoorter, âgé de 43 ans, demeurant rue Jean-Baptiste, à Lille, avait réclaté nationales dans la région de Montreuil-sur-Mer. Les femmes Dourdan et Seneca avouèrent lui avoir livré son or.

La Cour a porté de trois à QUATRE MOIS de prison avec sursis, le sieur Blondel, et le tribunal de Montreuil contre Blondel ; elle a confirmé l'acquiescement des deux femmes.

Cour d'Appel de Douai

LE TRAFIC DE L'OR A MONTREUIL-SUR-MER

Un sieur Blondel, marchand de pommes de terre à Fachin, près de Lille, avait réclaté nationales dans la région de Montreuil-sur-Mer. Les femmes Dourdan et Seneca avouèrent lui avoir livré son or.

La Cour a porté de trois à QUATRE MOIS de prison avec sursis, le sieur Blondel, et le tribunal de Montreuil contre Blondel ; elle a confirmé l'acquiescement des deux femmes.

Dans le TOUR DE FRANCE

Joseph PÉ monte sa fidèle "OLGA" USINES à Saint-Amand (Nord)

Un coup de grison dans un puits de Maizeroul

Un terrible accident est survenu dans un puits de terres plastiques à Maizeroul-Halluines (Basin de Valenciennes). Un ouvrier, M. Emmanuël, 46 ans, et Ferdinand Drioul, occupés